

COMMUNIQUÉ

Le chemin Croinor est de nouveau accessible à la circulation

Senneterre, le 17 décembre 2015. La Ville de Senneterre est heureuse d'annoncer que les travaux de remplacement d'un pont par deux ponceaux sur le chemin Croinor sont terminés et que la voie de circulation est maintenant accessible à la population.

La patience de la population et des utilisateurs de la forêt publique est grandement récompensée après plus de huit années d'attente et les nombreux kilomètres supplémentaires parcourus.

La Ville de Senneterre tient à remercier bien sincèrement ses partenaires financiers qui ont accepté de contribuer à la réalisation de ces travaux, soit Rexforêt, Produits forestiers Résolu, la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or, ainsi que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec qui a accordé une subvention dans le cadre de l'Entente Canada-Québec pour la réfection d'une traverse de cours d'eau du domaine de l'État. « Sans leur apport financier, la Ville de Senneterre n'aurait pu effectuer à elle seule ces travaux de l'ordre de 79 000 \$; nous leur en sommes très reconnaissants », a mentionné M. Jean-Maurice Matte, maire de la Ville de Senneterre.

« Dès la fonte des neiges au printemps 2016, les nombreux villégiateurs, pêcheurs et chasseurs de l'ensemble du Québec, ainsi que la population du secteur de Senneterre, auront de nouveau accès à une ressource de proximité », a souligné le maire de la Ville de Senneterre, M. Jean-Maurice Matte.



— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte
Maire
Tél. : 819 737-2296, poste 210
jmmatte@ville.senneterre.qc.ca